

La vie est difficile mais c'est un combat, je l'ai appris de mon père (2010)

Eminence Maza, fille de réfugié durant 20 ans à Genève, expulsée de Suisse avec sa famille

Témoignage d'Eminence Maza lors du colloque de L'Université de Lausanne, *La pensée et l'action dans le pouvoir. Colère : dynamiques soumission-insoumission et création politique*, 23-24-25 avril 2010. Elle est intervenue lors de la clôture du colloque, en tant que témoin réfléchissant après-coup sur une expérience d'expulsion forcée de Suisse qui a marqué son enfance.

Le « cas » de l'expulsion de la famille Maza habitant à Genève depuis 15 ans été amplement suivi par la presse de l'époque. Sur le site du colloque, - www.unil.ch/CPT2010 - sous la rubrique *Histoire du colloque*, se trouve l'expertise de dénonciation de l'expulsion de la famille Maza formulée devant le Tribunal des Peuples de Berlin sur le droit d'asile. Sur le site et dans les Actes parmi l'ensemble des textes d'intervenant.e.s, se trouve également, le texte du témoignage d'une famille, Bernadette et Léonard Morand, membres du Comité de soutien à la famille Maza, qui habitaient le même immeuble à Genève et qui fournissent leur réflexion sur leur lutte après plus de vingt ans.

Eminence Maza

Je remercie Marie Claire Caloz-Tschopp de m'avoir invitée au colloque et de me permettre de témoigner en mon nom et celui de ma famille.

Je suis Eminence Maza, d'origine zairoise. J'ai habité pendant quinze ans environ à Genève dans le quartier de la Jonction avec mon père Alphonse Maza, ma mère Beatrice Maza Diankulu, mon frère Vladimir et ma soeur Liudmila. Peut-être que dans la salle il y a des personnes qui ont connu ce qui a été appelé à l'époque « l'Affaire Maza ». Mon frère Vladimir est né à Genève ainsi que ma soeur Liudmila, et moi en Belgique. J'avais quelques mois quand je suis arrivée à Genève.

En résumé, en 1988 toute la famille a été expulsée de force de la Suisse vers Cuba après 15 ans de vie à Genève (il existe des documents sur le site du colloque que vous pourrez lire sur notre histoire). Qui était notre père ? C'était un étudiant en médecine qui est devenu avec le temps un militant, un opposant du régime de Mobutu. C'est pour ses idées révolutionnaires, ses participations à des débats, des colloques, des manifestations contre le régime zairois de Mobutu, que le Gouvernement Suisse de l'époque l'a déclaré dangereux et qu'il a été accusé de mettre en cause la sécurité de l'Etat suisse.

Encore aujourd'hui, je me pose la question: en quoi était-il dangereux? En quoi mettait-il en cause la sécurité de l'Etat Suisse? Le Gouvernement Suisse a tout inventé. Mon père n'était pas riche matériellement, mais il avait une richesse intellectuelle, humaine. Peut-être est-ce à cause de cela qu'il ne plaisait pas à la Conseillère fédérale Elisabeth Kopp et à Monsieur Réfugié de l'époque, Peter Arbenz. On disait qu'il existait un dossier de police qui s'est avéré vide. Pour moi, tout simplement ils ont voulu lui enlever sa liberté de pensée et de s'exprimer! La preuve que le dossier était vide, c'est qu'après notre départ de Cuba, nous sommes allés en Belgique où les liens avec le Zaïre sont plus faciles à garder et que la Belgique nous a donné la nationalité belge et le statut de réfugié à notre père, car papa restait sur ses positions et ne voulait pas changer de nationalité.

Aujourd'hui plus au moins vingt ans se sont écoulés et je me souviens encore comme si c'était hier, de ce qui s'est passé. J'avais 14 ans, Vladimir 10 ans et Liudmila 4 ans. Pour moi, ça a été difficile de revenir en Suisse aujourd'hui. Si ce n'est pas Marie-Claire et ma mère qui ont insisté, je ne serais pas là. À l'époque j'ai passé par trois étapes : le choc, la peur, la colère qui ont créé un blocage en moi d'où ma difficulté à revenir en Suisse!

En me remémorant les choses pour vous parler, les mauvais souvenirs sont remontés. Les arrestations, les visites en prison, la clandestinité, la première expulsion, puis la semi-liberté avant l'expulsion définitive, les insultes et les menaces au téléphone. Imaginez ce que j'ai ressenti, la peur qui se lisait sur le visage de notre mère. Heureusement que les voisins qui ont créé le comité Maza étaient là nombreux pour nous soutenir et l'avocat pour nous défendre.

Des flashes me reviennent de ce que nous avons vécu. Je vous donne deux exemples. Six policiers sont venus prendre notre père à la maison. En partant il a essayé de me rassurer en me disant de ne pas

m'inquiéter. Lorsqu'ils sont partis, j'ai regardé par la fenêtre de l'immeuble de la Jonction et j'ai vu deux policiers devant, deux à côté de notre père et deux derrière lui, comme s'il était un bandit. Vous vous imaginez le choc ! Maman était au travail à la patinoire de Genève. Liudmila dormait. Par la suite, on m'a raconté comment s'était déroulée sa première expulsion.

Mon père travaillait comme livreur de pharmacie. La police l'a arrêté pendant qu'il faisait ses livraisons. Ils l'ont malmené jusqu'à lui déchirer ses vêtements et pour bien faire passer l'expulsion, ils lui ont donné une tenue de mécanicien. C'est dans cette tenue qu'il a été expulsé. Vous imaginez la cruauté, le manque d'humanisme, de respect!!! Le départ forcé pour Cuba depuis l'aéroport de Genève a été dur, très dur, très émouvant. Je me souviens les discours de notre père, du comité Maza, les amis d'école, les voisins, des personnes qu'on ne connaissait pas qui avaient été touchées par notre histoire, les pleurs de tout le monde et puis cette chanson « ce n'est qu'un au revoir mon frère... ». Lorsque nous sommes arrivés à Cuba, nous avons été bien reçus, nous avons été logés dès notre arrivée dans un appartement. Nous avons appris l'espagnol.

Les Cubains sont chaleureux, accueillants. Nous avons appris beaucoup de choses comme la cuisine, les coutumes, leur gaîté. Ils ne faisaient aucune différence. Ils nous considéraient comme des Cubains et non comme des étrangers à tel point que nous avons été directement à l'école parmi eux et nous nous sommes intégrés très rapidement, mais malgré tout nos amis de Genève nous manquaient.

Après cinq années à Cuba où nous avons évolué, grandi, étudié, nous sommes allés en Belgique où ma famille vit encore. Mon père est décédé, il y a maintenant douze ans. Il n'avait que 48 ans. Le retour en Belgique a été un déclic pour notre père. Il a retrouvé ses compatriotes de luttes et il a recommencé ses activités, c'est-à-dire son combat contre la dictature de Mobutu. Et nous, nous avons continué nos études dans une autre langue.

Aujourd'hui en vous parlant, je me dis : c'est dommage que notre père ne soit pas là pour témoigner et voir que la situation en Europe et en Suisse a encore empiré en matière de droit d'asile. Heureusement qu'il existe encore des associations, des comités, des personnes qui continuent à se battre. J'aimerais vous dire que notre père et mari a été emprisonné avant la mise en place des mesures de contrainte en Suisse qui permettent de mettre en prison des gens pour de simples délits administratifs. Il a été un cas de laboratoire pour ces mesures. Depuis ces mesures sont devenues une loi. Alors, qu'est ce que j'ai envie de vous dire pour que nous puissions voir avec espoir le XXI siècle qui est devant nous?

Avec ma famille, je suis un témoin de la violence d'Etat de la fin du XX siècle et je vois qu'il faut continuer à nous battre pour que le XXI siècle soit différent.

LA VIE EST DIFFICILE MAIS C'EST UN COMBAT. Cela je l'ai appris de mon père. Je ne veux pas l'oublier.

JE VOUS REMERCIE